

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE MILAN, 1576.
NOUVELLES DE ROME.
—CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : la nouvelle chapelle du S.-Cœur à l'église St-Jacques : service anniversaire de l'Union de prières ; retraite prêchée par les RR. PP. Royer et Dazé ; no-



SOMMAIRE

mination ecclésiastique, diocèse de Rimouski.—LA MÉDIATION DU PAPE, extrait de journaux.—MAS-SACRES EN COCHINCHINE ET AU TONQUIN.—LE CHANT DE L'ÉGLISE, étude et critique, suite.—LE VIEUX MUSICIEN par MartheLachèse (suite)—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cènts

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DJPUY.
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

| | | |
|-----------|---|---|
| LUNDI, | 2 | NOV.—Annonciation du Lac des Deux-Mont. |
| MERCREDI, | 4 | “ —Saint-Charles de Joliette. |
| VENDREDI, | 6 | “ —Saint-Charles de Lachenaie. |

FÊTES DE LA SEMAINE.

| | | | |
|-----------|-----|------|---|
| DIMANCHE, | 1er | NOV. | —23 ^{me} Dimanche après la Pentecôte, TOUSSAINT, double 1 ^{re} classe orn. blancs. <i>Dimanche 1^{er}, annonce du jour des morts pour le lendemain.</i> |
| Lundi, | 2 | “ | —TRÉPASSÉS, orn. noir. |
| Mardi, | 3 | “ | —DE L'OCTAVE, semi-dble, orn. blancs. |
| Mercredi, | 4 | “ | —ST CHARLES, E. C., db., orn. rgs. |
| Jeudi, | 5 | “ | —DE L'OCTAVE, semid. orn. blancs. |
| Vendredi, | 6 | “ | —DE L'OCTAVE, semid. orn. blancs. |
| Samedi, | 7 | “ | —DE L'OCTAVE, semid. orn. blancs. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 1^{er} Novembre, confirmation à 7½ h., grand'-messe et Vêpres Pontificales. Vêpres des morts précédées du sermon.

Lundi 2, grand'messe pontificale à 9 h.

Mardi 3, à 7 h messe pour les associés défunts de la Propagation de la Foi.

Mercredi 4, à 7 h. service pour les anciens évêques de Montréal.

Jeudi 5, à 7 h. service pour les chanoines défunts.

Vendredi 6, à 7 h. service pour les bienfaiteurs de la cathédrale.

Tous les soirs à 7 h. pendant le mois de novembre, prières pour les âmes du Purgatoire.

ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE MILAN, 1576.

Pendant qu'on célébrait à Milan un Jubilé et que le saint cardinal, Charles Borromée, se servant de cette occasion, travaillait avec un zèle infatigable au salut de son peuple, un grand prince y passa en allant en Espagne. Pour le recevoir avec le plus d'honneur, les seigneurs de la ville se préparèrent a des jeux publics : joutes, tournois et autres divertissements profanes, de sorte qu'autant le vigilant Pasteur, s'efforçait d'exciter les Milanais à la piété et à l'amour de Dieu, autant le démon n'oubliait rien pour les détourner des pieux exercices, et pour étouffer dans leurs âmes, par ces divertissements publics, les bons sentiments qu'ils auraient pu avoir. Le saint Archevêque en fut sensiblement affligé.

D'abord que le Jubilé fut terminé, on entendit dans les rues de Milan des tambours et des trompettes, invitant le peuple aux malheureux divertissements qu'on allait lui donner, et tandis qu'auparavant, on ne voyait passer par les rues que des processions de Religieux, et des compagnies d'hommes et de femmes revêtus d'un sac de pénitence, on vit incontinent courir de tous côtés des personnes " ornées de toutes les vanités propres pour de tels spectacles. "

A ce spectacle si différent, la douleur de l'Archevêque fut extrême et il prédit que Dieu affligerait bientôt son peuple de la peste qui sévissait déjà aux environs de Milan.

On vit bientôt la vérité de cette prédiction ; " car dans le temps que l'on était le plus échauffé dans les spectacles et les divertissements publics, l'on découvrit que la peste était dans Milan : de sorte que, comme dans un instant on avait vu toute la dévotion se changer en débauche et en dissolutions, en un autre moment, on vit aussi tous ces vains passe-temps, se changer en pleurs et en tristesse. "

Le fléau éclata vers la fin de juillet 1576 pendant que saint Charles se trouvait à célébrer les obsèques d'un de ses suffrageants, l'évêque de Lodi. Ayant appris, qu'à l'apparition du fléau, le gouverneur de Milan, et une grande partie de la noblesse s'étaient enfuis, laissant ainsi la ville sans conseil et sans secours, il s'empressa de revenir.

Dès son arrivée, le peuple courut vers lui en pleurant, en s'agenouillant et en criant : *Miséricorde ! Miséricorde !* Le saint prélat se rendit à la cathédrale d'où après avoir longuement prié, il alla reconnaître le lieu, où on avait découvert la peste ; c'était la maison d'une demoiselle, près de l'église de *la Scala*.

Quelques filles de la Congrégation de Sainte-Ursule avaient été soigner dans cette maison les malades sans savoir qu'elle était leur maladie. " Quand on eut découvert qu'ils étaient morts, de la peste, saint Charles les fit séparer des autres de la même

communauté, les mit dans un monastère hors de la ville, et les fit enfermer chacune dans une chambre sans avoir de communication avec personne pendant quarante jours ; mais on eut soin que rien ne leur manquât, et aucune ne prit le mal.

“Lorsque saint Charles fut de retour dans son palais, les officiers royaux et les magistrats de la police, avec quelques seigneurs du Conseil de la ville, le vinrent trouver, et le conjurèrent par l’amour qu’il avait pour son peuple, de les assister de ses avis dans la misère et dans le danger où ils se trouvaient ; lui avouant franchement qu’il paraissait visiblement que Dieu voulait les châtier, qu’ils ne savaient à qui avoir recours, sinon à lui, qui était leur cher Père et Pasteur ; qu’ils le priaient instamment de leur prescrire la manière dont il fallait se comporter, de donner lui-même les ordres qu’il jugerait nécessaires pour s’opposer au mal, et afin de prendre soin de cette pauvre ville désolée.

“Le saint Archevêque les reçut avec beaucoup de douceur, les consola, et leur promit d’employer son bien, sa personne et sa vie, pour le service du peuple, comme y étant obligé par le devoir de sa charge, et s’y sentant encore porté par l’amour particulier qu’il avait pour les Milanais.”

Quand le Prélat fut seul, il considéra qu’il fallait d’abord aller à la source du mal, et que comme les fléaux sont les moyens dont se sert la justice de Dieu, pour châtier les humains, il fallait avant tout apaiser cette justice. Se considérant comme chargé de tous les crimes de son peuple, il résolut de commencer par lui-même la pénitence publique. Il s’imposa donc les mortifications les plus pénibles, et donna presque toutes ses nuits à la prière.

“ Ensuite il ordonna trois processions générales, où les magistrats assistèrent avec un grand concours de peuple. Il prêcha dans les églises où elles allèrent : et dans ses sermons, il exhorta fortement le peuple à la pénitence, et reprocha avec une généreuse liberté aux magistrats, qu’ils avaient été fort diligents à préparer des remèdes humains contre la peste, mais qu’ils n’avaient point songé à ceux qui étaient les plus nécessaires pour corriger les vices publics, et implorer la miséricorde de Dieu ; qu’au contraire, ils avaient empêché quantité de bonnes œuvres par cette ordonnance qui défendait toutes congrégations ou assemblées de pénitence, ce qui était cause en partie de ce fléau, parceque la plupart de ces personnes avaient interrompu leurs exercices de piété, et particulièrement les processions moyens très efficaces pour apaiser la colère de Dieu, et qu’au lieu qu’auparavant, ils employaient saintement les jours de fêtes, depuis ce temps là plusieurs les avaient passé en ébauches et en des dissolutions qui avaient justement irrité Dieu, et attiré les fléaux et les châtimens dont ils étaient affligés. Enfin il les conjura de changer de vie, et de pratiquer les bonnes œuvres, et surtout de faire de grandes aumônes pour soulager les pauvres et les malades.

“ Quoique ce saint Pasteur fit tout ce qu’il pût par ses austérités

et ses pénitences pour apaiser la justice de Dieu, cependant par un effet de ses jugemens incompréhensibles, la peste ne laissait pas de s'étendre de jour en jour ; de sorte que plusieurs personnes furent contraintes de se servir de la Maladrerie de Saint-Grégoire, située hors de la ville, et d'y envoyer des pestiférés *afin de les separer du commerce du monde.*

Saint Charles, s'étant résolu à se dévouer au service des pestiférés mit ordre à ses affaires comme s'il était sur le point de mourir. Il résista à toutes les instances et les supplications de ses amis qui voulaient l'obliger à se retirer en un lieu sûr, d'où il enverrait ses ordres. Mais ce bon Pasteur aimait trop ses brebis pour les laisser exposées à un si grand danger, sans les assister.

Pour visiter les pestiférés, comme il voulait le faire, il avait besoin de quelques personnes pour l'aider dans cette sainte action et lui tenir compagnie dans sa maison. " Il résolut de choisir quelques uns de ses domestiques les plus prudents et les plus propres pour cela, qui dans ce temps dangereux se comportassent avec beaucoup de sagesse et de précaution, et ne s'exposassent pas témérairement avec les pestiférés qu'ils iraient visiter. Et comme le bruit courait dans la ville, que la peste ne faisait de si grands ravages qu'à cause que l'on n'avait pas assez de soin d'éviter ceux qui étaient frappés, il ordonna que tous ceux de sa maison fussent fort retirés, et s'abstinssent même de lui parler, ne voulant point avoir d'autre compagnie que ceux qui s'exposaient avec lui. "

Malgré tous les secours, malgré toutes les précautions, malgré tous les dévouements, la peste, loin de s'arrêter ne faisait que s'accroître de jour en jour, aussi saint Charles, de plus en plus convaincu que c'était un fléau et qu'il fallait en conséquence recourir surtout, et sans cesse, à la miséricorde de Dieu, se rappela ce qu'avaient fait en semblable occasion plusieurs saints Evêques et en particulier le grand saint Grégoire. " A son imitation, il ordonna des processions et des prières publiques pour apaiser la colère de Dieu sur cette ville désolée, et obtenir son concours contre la ruine complète dont elle était menacée. Il ordonna donc des processions générales, accompagnées de jeûnes, d'aumônes, et de prières extraordinaires, à trois jours différents de la semaine, savoir, le mercredi, le vendredi et le samedi, et il exhorta tout le peuple à se confesser et à communier le dimanche suivant, qui fut justement le septième d'octobre, le même jour que, six ans auparavant, on avait obtenu sur les Turcs la fameuse victoire de Lépante. Il espéra que ce jour, qui avait été si favorable à tous les Chrétiens, le serait aussi particulièrement aux Milanais, et pour cet effet, il avait obtenu du Pape une indulgence plénière pour tous ceux qui accompliraient les œuvres de piété que nous venons de dire. Il prescrivit l'ordre que l'on devait garder pour faire ces processions, et avec une piété vraiment chrétienne, et avec la prudence requise pour éviter le danger, qui semblait devoir devenir plus grand par la communication. Dans cette vue,

il voulut que tout le peuple fut séparé, et que chaque personne marchât sous sa bannière, éloignée l'une de l'autre.

“ Quand les magistrats le surent, ils crurent qu'il était de leur devoir de s'y opposer, et d'essayer de le faire changer de résolution, en lui représentant que le concours du peuple qui s'y trouverait était très périlleux, et que vraisemblablement le mal s'augmenterait. Mais le saint cardinal leur représenta, *que désormais c'était une folie de fonder sur des remèdes humains l'espérance d'être délivrés d'une peste si fort allumée ; que la justice de Dieu se servant de ce fléau pour châtier les Milanais, c'était elle qu'il fallait apaiser, et que peut-être se laisserait-elle fléchir aux prières d'un peuple assemblé, qui lui ferait comme une sainte violence.* Il leur apporta l'exemple du pape saint Grégoire qui, dans une pareille occasion, avait ordonné dans Rome une procession générale qui fut si agréable à Dieu, que, comme elle finissait l'Ange de Dieu apparut remettant son épée au fourreau pour signifier que le mal cesserait bientôt, comme en effet, il cessa. Les magistrats furent satisfaits de ses remontrances, et se disposèrent tous à l'accompagner ; après cela il donna des ordres pour commencer bientôt ces processions. ”

La première procession solennelle alla à l'église Saint-Ambroise ; la foule qui y était rassemblée versa d'abondantes larmes à la vue de “ son saint Archevêque, avec sa chape violette, le capuchon rabattu jusque sur les yeux, marchant pieds nus, une corde au cou, et portant dans ses mains une grande croix, ses yeux baignés de larmes et toujours attachés sur l'image du Sauveur ”. Pendant le trajet, saint Charles frappa de son pied contre un clou “ qui lui entra si avant dans le pouce que l'ongle en fut enlevé. Cette profonde blessure ne pouvait que lui causer une grande douleur, il ne s'arrêta pas néanmoins, mais continuant toujours son chemin portant sa grande croix, plus occupé des douleurs de son Sauveur que des siennes propres, et marquant toutes ses traces par le sang qui coulait continuellement de sa blessure ; lui seul sentait une satisfaction secrète de pouvoir souffrir dans cette occasion pour l'amour de Dieu et lui présenter quelque chose d'une victime publique. ”

Il assista malgré les souffrances que lui causait cette blessure aux autres processions qui eurent lieu le vendredi et le samedi. Cette dernière, il la voulut plus solennelle encore que les autres ; à cette effet, “ il obligea les chanoines, les curés, les religieux d'y apporter les principales reliques de leurs églises avec le plus de pompe qu'ils pourraient, tenant chacun un flambeau allumé à la main, afin d'exciter par ce moyen le peuple à avoir une plus grande dévotion envers ces saintes reliques, et à les invoquer avec plus de ferveur dans cet extrême besoin.

“ Dieu témoigna visiblement que ces actions publiques de piété lui étaient agréables, puisque dans un si grand concours de peuple, ce que l'on peut regarder comme un miracle incontestable, il n'y eut pas une seule personne qui fut frappée du mal pour y

avoir assisté ; faveur d'autant plus rare et plus précieuse, qu'on n'ignorait point qu'elle n'avait pas été accordée de même aux vœux de saint Grégoire. L'histoire nous apprend, en effet, que dans la célèbre procession que ce grand Pape fit à Rome, durant la contagion, quatre-vingt personnes y moururent frappés de peste. Les magistrats de Milan ne se repentirent donc pas d'avoir cédé aux raisons de saint Charles, et on se confirma dans l'idée qu'il agissait dans l'esprit de Dieu dans tout ce qu'il faisait ou proposait. ”

Mais pour apaiser la colère de Dieu, obtenir le pardon des péchés de son peuple, et détourner ce terrible fléau, saint Charles voulut faire plus encore. Il établit divers exercices de dévotion dans Milan et dans le diocèse ; il ordonna que les chanoines de la Cathédrale iraient tous les jours en procession à l'église Saint-Ambroise, il prescrivit de chanter des psaumes et des prières propres aux misères du temps. Il y avait des prières composées pour être dites le matin, à midi et le soir dans chaque famille, de sorte que Milan et le diocèse se trouvaient en de continuelles exercices d'oraison, comme les chrétiens de la primitive Eglise.

Mais quoique le saint Pasteur n'oubliait rien pour apaiser la colère de Dieu ; et malgré les jeûnes, les prières, les pénitences publiques le fléau au lieu de diminuer faisait tous les jours de tels progrès qu'il n'y avait plus dans Milan un seul endroit qui ne fut infecté. Saint Charles pensa alors à recourir au glorieux martyr saint Sébastien un des protecteurs de Milan, car il était né d'une mère milanaise, avait passé les premières années de sa vie dans cette ville, et est reconnu dans toute l'Eglise pour le Protecteur particulier de ceux qui sont atteints d'une contagion.

Il proposa donc aux Milanais de faire à saint Sébastien un vœu solennel. “ Les Milanais furent aisément portés à prendre ce saint pour leur avocat et leur intercesseur dans cette extrême nécessité. Ils firent un vœu public qui contenait que la ville de Milan rebâtirait l'Eglise de Saint-Sébastien qui tombait en ruine ; qu'elle y fonderait une messe à perpétuité pour tous les jours, qu'elle célébrerait tous les ans sa fête, qu'on jeûnerait la veille de cette fête ; qu'elle lui offrirait une chasse d'argent pour y mettre quelques reliques de son corps, et qu'au plus tôt elle irait en procession à l'ancienne église ; que cette procession continuerait, durant dix ans, au même jour du vœu, qui fut le quinzième du mois d'octobre 1576 ; et à perpétuité le jour de la fête. ”

Comme nous l'avons vu, le cardinal avait mis toute son espérance en Dieu et en son secours, et il était persuadé que les moyens les plus efficaces étaient les moyens spirituels : la prière publique, la pénitence, les aumônes. “ Cependant, au milieu de tous ces saints exercices, il ne cessait pas d'agir avec la plus grande prudence et d'employer tous les remèdes humains, sachant bien qu'encore que Dieu soit l'auteur et la cause première de toutes choses ; cela n'empêche pas qu'il se serve de ses créatures pour

produire tels effets qu'il lui plaît, et qu'il n'a pas donné à l'homme seulement le don d'entendement, mais encore la vertu de prudence pour s'en servir particulièrement dans les affaires importantes et difficiles. ”

La contagion augmentant tous les jours, le Lazaret était tellement rempli de malades qu'il n'y avait absolument plus de place ; alors, d'après le conseil de leur saint Archevêque, les magistrats prirent deux résolutions qui eurent de bons résultats.

“ Hors de Milan, et dans six endroits fort spacieux, on bâtit en diligence des cabanes pour y mettre les pestiférés des six quartiers de la ville. On les environna de tous côtés de grands fossés, et on y mit des gardes pour empêcher qu'on ne put y entrer ni en sortir sans permission. Au milieu de chacun de ces nouveaux quartiers, on construisit des chapelles et des autels de bois pour y dire la sainte messe et y administrer les sacrements. Puis, on y renferma tous ceux qui étaient infectés de la peste, ou justement suspects, mais sans les mêler.

“ En même temps on fit publier par toute la ville une nouvelle quarantaine, durant laquelle il fut défendu à qui que ce fût de sortir de sa maison, ni d'avoir aucun commerce ou conversation avec personne du dehors, et ce sous peine de mort, afin de retenir tout le monde par la rigueur de cette peine. Cela parut d'abord impossible, pour une ville d'une si grande étendue et si peuplée ; mais le bon ordre que le saint cardinal avait établi, fit que tout s'exécuta sans aucune peine.

Il ordonna aussi la même chose pour les ecclésiastiques, et, à l'exception de ceux qui étaient destinés pour servir les malades, il les obligea tous à garder cette quarantaine. ”

ROME

— *l'Osservatore Romano* a reçu du cardinal-vicaire le rescrit suivant :

“ Du Vatican, aux premières vêpres du Saint-Rosaire, le 3 oct. '85,

“ Sa Sainteté le Pape Léon XIII, voulant pourvoir à ces temps exceptionnels par des secours exceptionnels de religieuse piété, a décidé d'accorder pour l'année prochaine, au monde catholique, un JUBILÉ extraordinaire.

“ Sa Sainteté, voulant placer sous le patronage de la Reine des Cieux le succès d'une si grande grâce, en donne la première nouvelle à l'heure même où l'Eglise commence à l'honorer sous le glorieux titre de la Vierge du Rosaire.

“ Tous les fidèles de l'univers, spécialement les prédicateurs, les associés de la Confrérie du Rosaire, ainsi que les divers ordres du Séraphique Patriarche (la fête du Rosaire coïncidant cette année avec celle de saint François), salueront avec joie cette nouvelle et

se prépareront dès à présent à en profiter effectivement à l'époque fixée. "L. M. cardinal-vicaire."

— Par décret de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, en date du 21 septembre, le Souverain Pontife a approuvé les résolutions et décrets des Pères du troisième concile plénier de Baltimore, dont les actes avaient été soumis à la révision des cardinaux de la Congrégation de la Propagande.

— Les causes des Saints et Bienheureux qui seront terminées pour le jubilé sacerdotal de Léon XIII, en 1887, sont au nombre d'une dizaine. Trois Bienheureux de la compagnie de Jésus seront canonisés, ce sont : le B. Berckmans, le B. Claver et le B. Rodriguez. Parmi les vénérables qui seront béatifiés, on cite : le V. Jean-Baptiste de la Salle, le V. Clément Hofbauer et la V. Inès de Bénigamin, augustinne espagnole.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Nous avons été agréablement surpris en visitant la chapelle du Sacré Cœur, établie sous la nouvelle sacristie de l'église Saint-Jacques. — Elle est de style gothique — quand elle aura reçu sa décoration, c'est-à-dire les peintures et dorures qu'elle réclame et ses autres ornements, elle sera fort jolie, et de nature à inspirer la piété à tous ceux qui la visiteront. Chaque dimanche, une messe basse, sera célébrée à 7½ h — Grand nombre de paroissiens qui ne pouvaient que très difficilement assister à la messe de 7 h. ou de 8 h. dans l'église Saint-Jacques trouveront maintenant un moyen facile de remplir ce devoir sacré de la Religion. Nous pensons qu'elle peut contenir environ 800 personnes.

Le service anniversaire de l'Union de Prières sera célébré à Notre-Dame le 11 novembre prochain à 9 h. a. m. Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, officiera.

L'association de l'Union de Prières, cette œuvre excellente et si appréciée, compte aujourd'hui 27,000 membres dans le seul diocèse de Montréal. Elle assure à ses membres des funérailles aux frais de l'association et les fait participer aux fruits d'un grand nombre de messes pendant leur vie et après leur mort.

Les RR. PP. Royer et Daza, O. M. I., sont à prêcher une retraite à Drummondville qui devra durer une quinzaine de jours.

L'intérieur de l'église Saint-Cyrille, dans le comté de l'Islet, est à peu près terminé.

Le révérend M. Delâge, ancien curé de l'Islet et fondateur de la paroisse Saint-Cyrille, s'est chargé d'une grande partie des dépenses nécessitées pour l'ornementation de l'église.

M. l'abbé Elias Morris, vicaire de la cathédrale de Rimouski, est nommé desservant de la cure de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père pendant l'absence de M. Bolduc.

Du *Manitoba* du 22 octobre ;

La Révérende Mère Deschamps, supérieure générale des RR. SS. de la Charité, est partie lundi matin de Saint-Boniface pour retourner à la maison-mère de Montréal. Elle visitera, chemin faisant, la mission de ses sœurs parmi les Sioux, au Fort Totten, Dakota, puis l'important établissement de Toledo, Ohio.

La Révérende Mère, malgré son âge, a accompli un voyage bien long puisque de Montréal, elle s'est rendue jusqu'à Saint-Albert, distance d'à peu près 2,500 milles.

En revenant de Saint-Albert, l'illustre visitense a vu les écoles industrielles de la Rivière du Grand Bois (High River), près de Calgary, et celle de Qu'Appelle ou les dévouées SS. de Charité déploient leur zèle en faveur des enfants sauvages. Pendant son séjour ici, elle a visité les missions de Sainte-Anne, Saint-François-Xavier, Saint-Norbert, Saint-Vital et les quatre branches de l'Institut à Saint-Boniface.

Ces nobles et généreuses institutions sont connues de nos lecteurs, et ce que nous en savons nous persuade que la Révérende Mère Générale a dû éprouver une vive consolation, un noble et légitime orgueil en voyant le bien opéré par ses filles.

En souhaitant un heureux voyage à la Révérende Mère Deschamps nous savons que nous exprimons la pensée de toute notre population en la remerciant de tout le bien qui se fait dans le pays par la communauté qu'elle dirige avec tant de sagesse et de zèle.

LA MÉDIATION DU PAPE.

Nous continuons à donner les appréciations des journaux européens sur cet événement capital.

Et d'abord les journaux italiens : la *Reforma* reconnaît que le Pape a reconquis parmi les Etats de l'Europe le prestige et la force morale dont il semblait à jamais dépouillé. Désormais, poursuit-elle, le Vatican a repris son domaine sur les consciences et son influence à l'étranger. Si quelqu'un avait dit, il y a quinze ans, que le Pape pouvait être appelé à remplir le rôle de médiateur dans un conflit international, on l'eût immédiatement envoyé aux

Petites-Maisons." Mais ce qui est vraiment singulier, c'est la conclusion que tire ce journal.

" Le Pape, dit-elle, devrait bénir l'Italie de lui avoir enlevé sa souveraineté temporelle, car c'est à cette spoliation que la papauté doit l'accroissement de son prestige et l'éclat de son influence. "

Le *Moniteur de Rome* répond : " Les sources de cette influence sont placées plus haut. Elles résident à la fois dans la nature du pouvoir modérateur de la papauté, dans le génie sagace et supérieur de Léon XIII, dans l'ensemble de la situation actuelle de l'Europe. Le monde se retourne vers les hauteurs du Vatican, non parce que la papauté est dépouillée, mais parce qu'on a besoin d'elle. On s'adresse à Léon XIII, non parce qu'il n'a plus de souveraineté temporelle, on recourt à lui, quoiqu'il soit réduit à une situation précaire, à cause de son intelligence, de son tact, de sa haute sagesse, du rôle supérieur que la papauté continue de jouer dans le monde. Quoique captive, la papauté rayonne sur l'univers entier. Libre, son action serait plus puissante, ses mouvements plus sûrs, sa mission mieux garantie et plus féconde. "

L'*Observatore romano* fait remarquer que la demande de médiation est due à un Etat protestant, et cela à une époque où l'Eglise subit une des plus dures épreuves qu'elle ait jamais endurées, et où il ne manque pas de gens pour dire que Léon XIII est le dernier des papes. Il conclut ainsi : " Dans cet événement qui vient tout-à-coup surprendre le monde, les uns trouveront un motif de consolation, d'autres un sujet de dépit ; mais les uns et les autres devront avouer que c'est un grand et sublime spectacle. "

Pour le *Corriere de Torino* c'est un triomphe moral que les feuilles révolutionnaires ne pourront nier. Cette Papauté, qu'on disait morte, est vivante ; une auréole de justice et de sagesse brille sur son front. Le fait est d'autant plus remarquable que le Pape n'a aucunement recherché cette médiation, mais qu'elle lui a été offerte par les deux peuples. C'est un hommage rendu par la force matérielle à la suprématie morale ; la diplomatie moderne reconnaît l'esprit de justice et de sagesse du grand Pape qui gouverne l'Eglise.

Après avoir constaté qu'au point de vue politique le Souverain Pontife a été privé de tout, et que chaque jour ses ennemis répètent qu'il ne compte plus et n'a plus aucune puissance, la *Unione de Bologne* dit : Mais voici que la première puissance du monde moderne, le Chancelier de fer offre à l'Espagne de recourir à la médiation du Pape, chef du catholicisme, de ce catholicisme auquel M. de Bismarck lui-même a fait et fait encore une guerre si acharnée. Ce sont là des phénomènes que l'on ne peut expliquer si l'on ne considère dans la Papauté son origine, la divine autorité d'où elle émane la mission providentielle qu'elle a dans le monde.

Léon XIII, dit la *Difesa* de Venise, est appelé grâce à sa haute autorité morale, à faire retentir dans le monde la voix sublime des Adrien, des Grégoire, des Alexandre, des Innocent et d'autres

grands Papes de l'Eglise qui ont été en même temps de grands monarques de Rome.

“ Il y a pourtant cette différence que ces anciens Pontifes étaient amenés par les réclamations de nations malheureuses à user de leur pouvoir souverain pour enlever le diadème de la tête de princes imbéciles ou tyrans, tandis qu'aujourd'hui le Pape est appelé à traiter entre royaume et royaume, entre deux nationalités également respectables qui ne veulent pas qu'une tierce puissance intervienne dans leur conflit. ”

Voyons les journaux français : Le *Journal des Débats* républicain modéré, mais plutôt voltairien que clérical, déclare carrément “ qu'en s'adressant au Pape à propos d'une affaire purement politique, l'Allemagne et l'Espagne reconnaissent implicitement que l'indépendance du Saint-Siège est d'intérêt universel ”. Cette déclaration est très à remarquer venant d'un journal si avisé dans ses appréciations et toujours si bien renseigné et écouté sur les questions de politique européenne.

La *Revue des Deux Mondes* : “ Que le ministre tout-puissant d'un gouvernement protestant, auteur des lois de mai contre l'Eglise allemande, n'hésite pas à invoquer comme médiateur un Pontife dépouillé de sa souveraineté temporelle, mais grand encore dans son asile du Vatican et surtout, pour sa sagesse, pour sa modération, c'est là certes, un des actes les plus imprévus. M. de Bismarck y trouve peut-être son intérêt pour ses élections prochaines, le Pape y trouve un hommage dû à ses vertus, et l'Espagne catholique, à son tour, ne pouvait évidemment refuser un tel médiateur. C'est donc au Vatican que la question des Carolins est désormais portée, et il serait difficile désormais que ce conflit, qui a fait un moment tant de bruit, qui a failli mettre aux prises deux nations, finit autrement que par une transaction et par la paix, sous les auspices du plus éclairé des Pontifes.

L'acceptation par l'Allemagne et l'Espagne du Pape comme médiateur assure la solution du conflit, dit la *Liberté*, journal républicain libéral. Puis ce journal après avoir raconté les raisons qu'a eues M. de Bismarck, tant pour se réconcilier avec Rome que pour se tirer d'un mauvais pas, ajoute :

“ La résolution de M. de Bismarck contient un enseignement et une leçon qui vont droit à l'adresse de nos radicaux. Il existe en France un soi-disant parti de gouvernement dont le programme est de mener une guerre incessante contre l'Eglise et le Saint-Siège. Ils proclament que la foi catholique s'éteint dans les consciences et que le rayonnement spirituel de la Papauté est à son déclin. L'initiative de l'Allemagne est une réponse directe et décisive à ce dangereux sophisme.

“ La déférence du chancelier de l'Empire pour la personne et l'autorité du Pontife romain atteste que les nations protestantes elles-mêmes sont forcées de s'incliner devant la force morale de la Papauté. Cet hommage et cet aveu sont d'autant plus significatifs

qu'ils sont rendus à Léon XIII, à une époque où l'Eglise subit une des épreuves les plus dures de son existence vingt fois séculaire."

Voici enfin quelques extraits d'une correspondance de Rome en date du premier octobre.

C'est au commencement de la semaine dernière que les deux gouvernements ont fait les premières démarches auprès du Pape. On lui proposait de choisir entre l'arbitrage et la médiation. Léon XIII a préféré cette dernière. Il a déjà reçu séparément dans deux audiences particulières les deux ministres : M. le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne, et M. de Schloerzer, ministre de Prusse.

Le Pape a été très courtois avec chacun d'eux et il les a priés de remercier leurs gouvernements respectifs de la preuve de confiance et de déférence qu'ils venaient de lui donner.

On attend maintenant l'arrivée à Rome de tout le dossier ; tout de suite après on se mettra au travail. Je crois savoir que le Pape nommera une commission cardinalice qui sera chargée des études préparatoires. On lui adjoindra quelques laïques versés dans l'étude du droit international. La commission sera composée du cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, et des cardinaux Czacki, Sacconi, Laurenzi, Bianchi, Ledochowski et Monaco.

Tout ce monde se réunira chez le cardinal secrétaire d'Etat, qui présidera la commission en l'absence du Saint-Père. De temps à autre on se réunira auprès du Saint-Père lui-même.

Aussitôt qu'on se sera formé une idée bien exacte de l'état de la question, on cherchera à préparer le chemin à la médiation. Comme vous voyez, on procédera très régulièrement et je ne doute pas qu'il en rejaillira bien de la gloire sur notre vénéré Pape. Du reste, le seul fait de lui avoir proposé cette médiation constitue déjà une très grande gloire pour lui et pour la Papauté. Dirait-on après cela que la Papauté est morte et enterrée ! Qu'elle est l'ennemie acharnée de la civilisation ? Ce sont deux nations très civilisées qui se tournent vers elle, et ce qui est plus important encore, c'est que l'une des deux puissances est protestante. Malgré cela, quoiqu'elle eût été en lutte avec l'Eglise catholique, — lutte qui n'est pas encore finie, — elle n'hésite pas à offrir au Chef de l'Eglise une médiation très importante.

Ce qui vient de se passer me paraît destiné non-seulement à relever le prestige moral de la Papauté mais aussi à prouver toute la justesse de la politique de Léon XIII. On juge l'arbre par son fruit. Or, on voit quels sont les beaux succès de cette sage politique, que certains appelaient une politique stérile.

La presse radicale jette les hauts cris. Elle dit que le prince de Bismarck est allé à Canossa et que l'Allemagne va conspirer avec le Saint-Siège contre l'Italie. Quant à la presse gouvernementale, elle a déjà reçu son mot d'ordre. Ce mot est de se réjouir avec la

Papauté, de se déclarer très fier de la posséder en Italie et de lui souhaiter un grand succès. C'est bien machiavélique, mais personne ne s'y laissera prendre. Ça et là le bout de l'oreille passe, et on vous dit que le Pape étant entouré de personnes qui n'ont pas beaucoup de résolution, on ne prendra jamais une vraie décision pour ce qui touche à la médiation.

D'autres disent que cette médiation n'est qu'une pure formalité, et qu'à la dernière heure, comme les deux puissances se seront déjà entendues entre elles, on en déchargera le Pape. Ils se trompent grandement : la médiation du Pape est une vraie médiation.

MASSACRES EN COCHINCHINE ET AU TONQUIN.

La mission de Cochinchine orientale est presque détruite. Voici la triste dépêche que Mgr Van Camelbeke, évêque de Hiérocésarée, vicaire apostolique de cette mission, adressait à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions Etrangères, sous la date du 21 septembre :

“ Barral, Dupont, missionnaires, massacrés ; nombre de chrétiens massacrés jusqu'à ce jour 24,000.

“ Signé : † VAN CAMELBEKE. ”

Les deux prêtres, qui ont été mis à mort en haine de la religion chrétienne et de la France, sont deux Français. L'un, M. Barral, appartenait au diocèse d'Angers et était parti pour la Cochinchine en 1879 ; le second, M. Dupont, était né dans le diocèse d'Angers ; il était en Cochinchine depuis une année.

Les chrétiens qui ont pu échapper à ces horribles massacres se sont réfugiés dans la concession française. On en compte plus de 8,000, écrit un missionnaire ; “ ils sont parqués sur le sable... affolés de terreur et privés de riz, de vêtements et d'abri contre les chaleurs du jour et l'insalubrité de la nuit. Quoique ruinée, la mission est obligée, de nourrir ces malheureux...”

“ Hélas, en mesurant l'étendue de nos désastres, notre âme est triste jusqu'à la mort. De nouvelles dépêches vous apprendront bientôt combien, de 29 missionnaires, de 17 prêtres indigènes, de plus de 40 maîtres de religion, de 120 élèves en latin et en théologie, de 450 religieuses indigènes 41,000 chrétiens, combien peu, dis-je, il restera de survivants ”

Ce qu'il reste de cette chrétienté si florissante, nous le savons maintenant : 24,000 chrétiens ont péri ! Comment un tel désastre ne soulève-t-il pas l'indignation de tous ceux qui ont encore une âme française ? Car enfin, ce que les barbares ont voulu punir en ces innocentes victimes, c'est l'amour de la France, plus peut-être que la foi catholique. Citons encore la lettre qui raconte cette affreuse tuerie :

“ C'est principalement à cause de la France que nos chrétiens ont été persécutés et tués. Nos catholiques, en effet, passent, aux yeux des païens, pour être et sont réellement les seuls amis des Français. Les païens, par le guet-apens du 5 juillet à Hué, ont essayé leurs forces tout d'abord contre les Français. Ne pouvant réussir selon leur gré, ils viennent de tomber en masses innombrables et organisées sur nos pauvres chrétiens, pris à l'improviste et sans armes. Car la population catholique se compose, dans sa presque totalité, d'agriculteurs paisibles, peu mêlés aux affaires et aux fonctions publiques, et, ainsi, elle n'a pas à se reprocher d'avoir, par des excitations turbulentes et brouillonnes, suscité des haines et des représailles. ”

Au Tonkin occidental, en une contrée que protège le drapeau français, le sort des chrétiens sans être aussi lamentable est bien cruel. Les Pavillons-Noirs font des courses à travers le pays. Le 8 juillet, la paroisse de Lac-Thô a été complètement dévastée par ces brigands, qui “ ont pillé la cure et l'église et y ont mis ensuite le feu, écrit Mgr Puginier. Au bout de deux heures, seize chrétiens brûlaient en même temps et quelques néophytes, dont j'ignore encore le nombre, étaient massacrés. Il n'a pas été possible aux chrétiens de se porter un mutuel secours, ni de se défendre, parce que chacune d'elles était attaquée au même moment par une bande particulière chargée de la piller et de l'incendier... ”

“ De tous côtés, ce ne sont que des malheurs et des malheureux à soulager. En Son-tây, un chef-lieu de paroisse, Bâu-no, vient encore d'être pillé et détruit en partie, la semaine dernière par les rebelles. Dans ce district du Nord, sur six paroisses, cinq sont encore privées de leurs prêtres, parce qu'elles sont continuellement parcourues par l'ennemi. ”

La France est-elle donc impuissante à défendre dans ces contrées de l'Orient ses fils et ses alliés, à faire respecter les traités qu'elle a signés naguère ? Non, certes, mais les profonds politiques qui nous gouvernent ont à l'heure présente d'autres pensées : il faut emporter d'assaut les élections et pour y réussir il convient de faire silence sur ces funèbres massacres !

Que le sang des martyrs du Tonkin et de la Cochinchine intercède pour le pays duquel ils ont reçu la foi chrétienne !

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite.)

Pourquoi cette répugnance des uns lorsqu'il s'agit de composer pour l'Église, et pourquoi de la part des autres cette substitution de l'échelle musicale lorsqu'il s'agit dans le cours du drame de

développer un sentiment religieux, sinon, parce que les uns et les autres comprenaient dans leur génie que les énergies de la tonalité moderne sont d'un autre ordre que celles de la tonalité ecclésiastique. Ils voyaient dans la tonalité actuelle une association d'éléments propres sans doute à exprimer avec force les mouvements passionnés du monde, mais nullement propres à faire naître le sentiment religieux. Voilà pourquoi ils ne voulaient pas être redevables d'aucun succès à une pure mystification artistique : simple scrupule de grands maîtres.

Il est facile de constater, et plusieurs l'ont fait déjà, que les auditoires des temples sont ordinairement sans défense contre ces sortes de mystifications et qu'ils laissent facilement surprendre à cet endroit leur confiance et leur enthousiasme. Les petits-maîtres et mélomanes ont cru devoir abuser de la situation en faussant le goût religieux au moyen de l'arbitraire et voilà ce qui explique comment l'habitude étant prise et la routine aident, nous avons tant de peine à devenir sérieux sur ce point.

Depuis quand les textes liturgiques sont-ils matières à *libretto* ?

Il faut ignorer vraiment que la liturgie est l'expression de ce qu'il y a au monde de plus inspiré et de plus saint !

Que la musique fasse entendre ses gémissements puisqu'elle aime tant à pleurer, mais qu'elle se contienne dans le cercle qui lui a été tracé et dans les voies qui lui sont propres. Qu'elle exhale son enthousiasme en cris joyeux, puisqu'elle aime plus encore peut-être à se réjouir qu'à pleurer ; personne ne lui conteste le droit qu'elle possède d'exalter à son aise les plaisirs passagers du monde. Personne ne lui refuse non plus de faire à sa façon dans le lieu qui lui convient, surtout lorsque ses accents s'adressent à qui n'a pas la souveraine puissance ou à qui peut la rebuter. Alors tout est bien. Elle est comprise, et, si elle est de bon aloi, elle peut être goûtée.

Mais c'est tout, halte-là.

Si elle veut sortir de ce cercle, si elle vise plus haut qu'elle ne peut, si elle cherche, par exemple, à développer par des efforts divers, le drame de la vie et de la mort d'un Dieu, si elle veut dépeindre la Passion du Sauveur ou les Douleurs de sa Sainte Mère, elle devient trop manifestement présomptueuse, elle est trop pauvre d'inspiration et d'accents, et on peut alors lui faire remarquer que ses longs gémissements, ses sanglots étouffés rappelant par trop les efforts de ces pleureuses gagées que l'on rencontrait jadis à la suite des corbillards romains. Si elle veut à tout prix dépeindre les joies de la Naissance ou de la Résurrection du Sauveur, on pourra lui reprocher de se présenter trop à la façon de ces danseuses qui entrent sur la scène avec le désir de recevoir des couronnes. Si elle vient dans le temple donner des leçons de prière on lui dira qu'elle n'est pas bienvenue, elle que l'on sait si habituée à supplier d'une certaine façon en certains lieux. Ou c'est une arrogante qui exige, ou c'est une mendicante qui rampe aux

pieds de son dominateur. Présomption ou désespoir, lorsqu'elle dramatise elle vit dans les extrêmes. Aux pieds de la Croix, elle se lamente, semblable à une désespérée ; auprès de la crèche elle se réjouit tout comme une mondaine. C'est trop et c'est trop peu.

C'est trop, parceque en présence de Dieu ou d'un mystère qui rappelle une douleur infinie, il convient d'être réservé, de même qu'en présence d'un mystère qui rappelle une joie ineffable il convient d'être modeste.

C'est trop peu, parceque les clameurs et les contorsions n'ont jamais de prestige que sur les faibles. Dieu n'est pas un roi de théâtre.

La musique parle donc à Dieu et de Dieu à la façon de ceux qui n'on pas la foi ; c'est ce qui faisait Danjon s'écrier " la tonalité moderne, voila ce qui a corrompu le monde depuis trois siècles".

Et l'on voudrait que l'Eglise accepte cette tonalité sans examen !

Et l'on s'étonne que l'Eglise cherche à reprendre ses vieilles traditions musicales. On l'accuse de rétrograder !

Voudrait-on nous faire croire que l'ère du chant liturgique ne s'est ouverte qu'au XVIIe siècle ?

C'est ainsi qu'on a essayé d'assigner pour date et origine de l'histoire de France les immortels principes de 89, que Dieu confonde.

Mais continuons pour plus de clarté, et voyons d'abord quelle est la préoccupation première de la musique dramatique à l'Eglise. Cette étude nous permettra de faire des réflexions assez intéressantes.

à suivre

LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE

—
(suite.)

— Comme vous lui ressemblez ! dit Marguerite. Et, soit que, de la mère, sa pensée allât vers le fils, soit que, du fils elle montât vers la mère, mademoiselle Suber ajouta :

— Je l'aurais tant aimé, moi aussi !

Près du portrait de la jeune marquise, était placé celui de son père, le comte de Mahaut. Puis un peu plus loin, celui d'une vieille petite dame, au visage ravissant de finesse et de bonne humeur.

— La mère de ma grand'mère, dit Robert.

Et quel est celui-ci qui sourit dans son cadre, comme si la vie

ne pouvaient altérer sa sérénité ? Il a dû pourtant connaître ces lentes, ces dures épreuves qui se nomment maladies, déceptions. Son visage et son corps légèrement dévié en portent témoignage. Mais quels maux peuvent frapper l'âme qui se garde pure et se réfugie dans la foi ? Quelles déceptions blessent le cœur qui met ses joies ailleurs que sur la terre ? C'est pourquoi, soit qu'il songe à sa vie si bien remplie, soit qu'il regarde la mort qui, pour lui, ne peut tarder, il sourit, Yves de Kercouët.

Marguerite est clouée devant lui. Elle est devenue toute pâle.

— Mon grand oncle, dit Robert.

Elle ne l'entend pas. Tout à coup, étendant le doigt vers la toile :

— C'est lui, dit elle. Cet homme était l'ami de Stanislas Jacob.

— Stanislas Jacob ! répète le marquis.

— Oui, Stanislas Jacob, le pauvre vieillard que j'aimais tant. Ignorez-vous donc comment je suis venue à Plou-Brad ?

— Non, dit le jeune homme. Je sais que, d'après les dernières volontés du marquis de Kercouët, celui-là même dont vous regardez le portrait, un orgue fut acheté pour l'église du village : que, toujours selon la teneur du testament, cet orgue était destiné à un artiste que le marquis avait connu autrefois. Reniant des projets vieux de trente ou de quarante ans, l'artiste refusa de venir en prendre possession. Il préféra garder la position meilleure qu'il avait acquise à Paris. Ce fut lui qui vous présenta...

Un cri sortit des lèvres de mademoiselle Suber. Robert s'interrompit, stupéfait.

— La position meilleure ! dit Marguerite. Je l'ai vue de près, moi, cette position fortunée ! Il a manqué de tout, il est mort à la peine ! O mon Dieu ! qu'est-ce que j'entrevois ?...

Elle fondit en larmes.

— O Marguerite ! ne pleurez pas ! s'écria Robert.

— Dites-moi la vérité, toute la vérité...

— Vous la savez maintenant telle que je la sais moi-même, répondit-il. Comment, à la vue de cette toile, devinez-vous que le marquis et ce musicien dont vous parlez ?...

— Chez Stanislas Jacob se trouvait ce portrait, interrompit-elle. Seulement, il était réduit à une miniature. Je l'ai vu quand, pour la dernière fois, je suis allée serrer la main de mon vieux maître. J'ai voulu savoir quel était cet homme dont la physionomie me frappait. Le pauvre artiste s'est troublé, il a refusé de me répondre hélas ! il a craint de m'éclairer. Que de choses, ô mon Dieu ! je m'explique dans ce moment ! D'une voix brisée, il ne m'a dit que ces mots : " C'était mon ami ! "

— Son ami ! Stanislas Jacob ! ce musicien ! Quelle étrange lumière m'apportez-vous tout à coup, Marguerite ? nous sommes-nous donc trompés ?

— Trompés ! comment ! trompés ? Ah ! je le sens, un malheur, un grand malheur a pesé sur le pauvre Jacob.

— Mais non ! s'écria Robert ; ou, tout au moins, il n'est pas venu

par notre faute. A l'heure voulue, ma grand'mère a loyalement acquitté cette dette lointaine que le marquis de Kercouët lui avait léguée. C'est sur un autre point que, je crois, nous avons erré. Dans le journal écrit par le marquis, ainsi que dans ses poésies, le nom de Stanislas se retrouve à chaque page. Aucun nom de famille n'y est joint. Il semble que, pour Yves de Kercouët, ce nom ne puisse désigner qu'un seul être. Des lettres de cet ami sont attachées aux feuilles du journal. Elles ne portent pas de signature, comme si, à son tour, lui seul pouvait écrire si intimement. Nous avions toujours cru que cet ami si uniquement aimé, était le comte Stanislas de Penlaz, sans fortune, vivant de sa plume à Paris et avec lequel mon oncle était en relations. Or, dans quelques-uns de ses écrits, le marquis indique expressément ce Stanislas comme devant recevoir son image peinte par Isabey. En effet, elle lui fut remise car, lorsque ma grand'mère put enfin venir à Plou-Braô, deux ans après la mort de son frère, elle ne la retrouva pas. Le comte de Penlaz venait aussi de mourir. Toute recherche chez lui fut vaine.

— J'ai vu la miniature chez Stanislas Jacob ! s'écria Marguerite. Où sont les lettres ? Montrez-les moi.

— A quoi bon ? dit Robert en regardant le visage défait de la jeune fille.

— Je le veux ! O Robert ! ne refusez pas ma première prière.

— Venez alors, dit-il en lui offrant son bras.

Ils descendirent dans la bibliothèque. Tout au fond, une porte ouverte laissait voir madame de Mahaut et la baronne Suber. Elles causaient ensemble, paisiblement, sans se douter que la cause triste et touchante s'instruisait près d'elles.

Robert ouvrit un meuble surmonté d'une figure en terre glaise modelée jadis par Yves de Kercouët. Il en sortit des livres manuscrits, les posa devant la jeune fille. Tous les deux, penchés l'un près de l'autre, se mirent à lire... et un poème de tendresse passa devant leurs yeux.

Elles avaient eu des enthousiasmes, des aspirations ineffables, ces deux âmes dont l'une voyageait sans cesse dans l'idéal et dont l'autre se tournait déjà vers l'éternité. Elle s'étaient dit des choses que l'on n'apprend pas sur la terre, elles s'étaient soutenues consolées, sans même savoir combien elles étaient sublimes dans leur simplicité. Non seulement l'histoire de leur amitié était écrite là tout entière, mais celle de leur vie s'y esquissait par contre coup. Les visites de Stanislas au castel, ses étonnements et ses bonheurs rustiques, les inspirations qu'il trouvait dans les bois, les impressions que l'humble musicien échangeait avec le noble poète, tout avait là son reflet, sa trace saisissante et ineffacée. Au fur et à mesure que Marguerite apprenait le passé, ses larmes tombaient lentes et chaudes sur ces pages. Non, ce n'était pas le comte de Penlaz qu'Yves de Kercouët avait aimé !...

Une lettre, plus longue que toutes les autres, terminait le

recueil. Stanislas y rêvait tout haut de posséder à Plou-Braô une petite chaumière : d'y vivre au jour le jour, en paix, en liberté, au sein de la nature, chantaient la gloire de Dieu comme font les oiseaux.

—Pourrai-je jamais réaliser un tel songe ! disait-il. Cet espoir tout seul me ferait vivre un siècle. Yves ! mon frère bien aimé ! Alors, je serais toujours, toujours auprès de toi !

Au bas de cette page si émue, si tendre, le marquis de Kercoüët avait écrit d'une main déjà affaiblie et tremblante :

—J'ai trouvé le secret de ta fortune champêtre. Tu réaliseras ton rêve, Stanislas. Mais tu ne seras pas auprès de moi !

Ces paroles d'un mourant, nul ne les avait comprises. L'interprétation s'était trompée de chemin et s'était égarée...

—Ce pauvre artiste avait peut-être changé d'avis et de sentiments, dit Robert en posant doucement sa main sur la main froide de sa fiancée.

—Lui ! changer ! sanglota Marguerite. Ah ! si vous l'aviez connu, vous ne parleriez pas ainsi.

—Cependant, après tant d'années écoulées on peut supposer qu'il avait contracté des habitudes nouvelles, que d'autres conditions de vie lui étaient advenues ..

—Ne supposez rien, interrompit Marguerite, n'allez pas plus loin, moi je vais achever.

Et, levant les yeux vers le ciel avec une expression navrante, elle dit :

—Voici ce qui est advenu à Stanislas Jacob. Il n'y avait à Plou-Braô de bonheur et ressources que pour un. Il l'a compris, moi je ne l'ai pas su. Alors, tandis qu'il vouait la fin de sa vie à la misère et aux regrets, j'ai pris sa joie, j'ai pris son pain, j'ai pris son existence !

(à suivre)

Aimons *Celui* qui nous aime plus que nous ne saurions nous aimer nous-même. Lui seul est capable de satisfaire notre cœur.

Si l'on vous persécute pour le bien que vous avez fait, réjouissez-vous grandement ; le Seigneur vous proclame bienheureux.

Le saint Tabernacle ! voilà mon lieu de refuge et de repos ; Jésus y réside pour consoler mon cœur et le défendre contre ses ennemis.

La Mère-Vierge, toute blanche et toute pure, rend chastes et purs tous ses fidèles serviteurs.

Rien n'égale la force de l'exemple : Montrons par nos œuvres combien est facile ce que nous conseillons aux autres.

(St Bernard).

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46

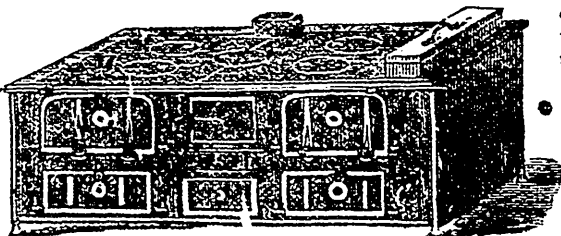
PRIONS POUR NOS MORTS :

Rioul Doin.—Tancredè Paré.—Napoléon Caron.—Blanche Cusson.—Calixte Herbert.—Wilfrid Rhéaume.—Gonzague Pichette.—Louisa Messier.—Edouard Laroque.—Rodolphe Thib. dsau.—Olivier Girard.—Ulric Tourangeau.—Charles Théodore de Montenach.—Céline Sauvage.—Christine Peltier.—Louisa B. Clair.—Clara Daoust.—Antoine Proulx.—Albertine Léger.—Césarie Dumont.—Emma Sicard.—Gaudias Hamelin.—Michæl McDonald.—Adèle Côté.—Marie Rousseau.—Bridget Tynan.—Albert Boullreau.—Joseph Desrochers.—Joseph Grimard.—Joseph Caty.—Marie Cormier.—Marie Girard.—Nellie Edward.—Eva Aley.—Délina Samson.—Sara Frappier.—Gustavus McNamee.—George Dumesni'.—Louise Gauthier.—Corinne Clermont.

DE PROFUNDIS.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospices et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI.

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

AUX DEUX BOULES D'OR

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

Ancienne Maison PILON & CIE

647 et 649, Rue ST-CATHERINE, Montréal.

ORGUE A VENDRE

477 SAINT-DOMINIQUE

Un orgue neuf à deux claviers, manuels et pédales complets, 20 registres dont 13 jeux parlants complets, buffet richement décoré.
Conditions faciles s'adresser à mon atelier : ☉

605 RUE SANGUINET 605
477 RUE SAINT-DOMINIQUE 477

OU A MA RÉSIDENCE :

A. PEPIN

Chez A. PEPIN

605 RUE SANGUINET



ATELIER
DE
Vitraux colorés
et de **Montreal**

CASTLE & FILS
40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES
pour
CHASSIS D'EGLISE.

Plombés,
Coloriés.

ORNEMENTATION
Emblèmes
Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS
AVEC UN ART EXTREME

Dessins, prix et quantités fournis gratis.

En écrivant, veuillez mentionner
La Semaine Religieuse.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

No 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE **\$10 a \$50,**

à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

PAGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.



CLOCHES D'EGLISES

THE JONES BELL FOUNDRY CO
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS Montréal.

AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent
MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, consti-
pation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE
CHAPELIERS PARISIENS
21 rue St-Laurent
MONTREAL.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE—DORURE—PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises e
de chapelles. Autels, Chemins de Croix
chaires, vestiaires, fonts baptismaux
etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Epargne.

ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

CACHEMIRE, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.

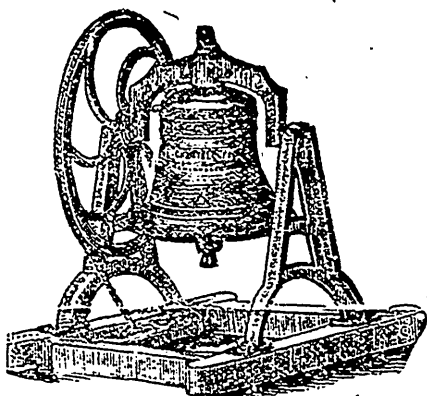
ETOFFES spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés reli-
gieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

DUPUIS FRERES

Coin des rues STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

VOYEZ LES NOUVEAUX :

LE ART GARLAND

POÈLE DE PASSAGE, tout nouveau réunissant BEAUTÉ et PERFECTION.

L'ALASKA

POÈLE TRÈS FORT POUR ÉGLISES ETC, BIEN CONNU : AUSSI LE

GRAND ROUGE

GRAND POÈLE DE CUISINE AYANT DEUX FOURNEAUX, ETC. Chez,

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAME.



UNE SPECIALITE

MESSIEURS LES ÉCONOMES

feront bien de visiter les

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

Pour leurs Provisions d'Automne
Marché Centre

468¹/₂ RUE LAGAUCHETIÈRE

Succur ale au MARCHE ST ANTOINE RUE LAMONTAGNE
MONTREAL